



Snudi-FO86 - snudifo86@gmail.com - www.snudifo86.org
Tel : 05.49.52.52.83 et 06.60.41.34.85 - 21 bis rue A. Orillard - 86035 POITIERS CEDEX

CDEN carte scolaire de la Vienne

Mardi 31 mars - Déclaration FO

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

CALENDRIER

Nous déplorons le calendrier des opérations de carte scolaire pour la rentrée 2026.

Personnels des écoles, parents d'élèves et élus locaux ont eu moins d'une semaine pour prendre connaissance des mesures prévues concernant leur école : groupe de travail le jeudi 26 mars, CSA-SD le lundi 30 mars, et CDEN aujourd'hui 31 mars.

Ce calendrier découle directement de décisions gouvernementales et ministérielles destinée à cacher l'ampleur des suppressions de postes et leurs conséquences le plus longtemps possible, afin que ce sujet ne soit pas un sujet des élections municipales. Ne soit pas soumis au débat démocratique.

Cela ne sera pas sans conséquences par ailleurs sur les conditions de rentrée, par-delà même les mesures d'ouverture et de fermetures à l'ordre du jour de ce CDEN, puisque cela perturbera les affectations des personnels des écoles avec la phase d'ajustement du mouvement le 16 juillet, soit 10 jours plus tard que les autres années.

2027 sera aussi une année électorale. Devons-nous nous attendre à ce que chaque élection électorale dans ce pays se fasse à l'avenir dans le mensonge des réalités concernant l'Education Nationale, et en désorganisant chaque rentrée ?

CARTE SCOLAIRE RENTREE 2026

L'études des RSST (Registre Santé et Sécurité au Travail) remplis par nos collègues, les remontées de terrain, les difficultés chaque jour à faire le travail et la classe dans l'intérêt public sont chaque jour plus cruelles.

Dans ce contexte, il est inacceptable de supprimer 1891 des postes dans l'École Publique à la rentrée prochaine, alors même qu'elle est déjà en grande difficulté et que de très nombreux besoins ne sont pas couverts.

Dans la Vienne, ce sont 29 suppressions de postes avec pour conséquences : 35 fermetures de classes, pour seulement 5 ouvertures de classes à l'issue du CSA-SD, carte scolaire adoptée par 7 voix contre, et aucune voix pour.

Les 3 abstentions permettent malgré cela que cette carte scolaire soit votée dès le premier CSA-SD, sans laisser le temps à nos collègues, aux parents d'élèves et élus locaux de pouvoir présenter les éléments de défense de leurs écoles.

A ces mesures de fermetures s'ajoutent 2,5 postes « école inclusive », pourtant indispensables, supprimés pour la création de 4 nouveaux PAS, mesure à laquelle FO s'oppose.

Ces décisions vont mécaniquement dégrader encore davantage les conditions d'enseignement des élèves et les conditions de travail des personnels.

Chaque jour, sur le terrain, les collègues font face à une réalité de plus en plus difficile : violences scolaires, élèves empêchant de faire classe, situations de crise, manque de moyens pour accompagner les élèves les plus fragiles.

On ne peut supprimer des postes quand on doit affronter une telle vague de difficultés à fonctionner.

Cette situation épuise les personnels, les met en difficulté et conduit un nombre croissant d'entre eux vers la souffrance au travail, voire la maladie. Songer à la démission.

Dans ce contexte, la seule réponse apportée par le ministère est la suppression de postes...

La baisse démographique, souvent avancée pour justifier ces décisions, devrait au contraire être une opportunité : celle de réduire les effectifs par

classe, d'améliorer les conditions d'apprentissage et de redonner du sens à notre métier.

C'est le choix qui a été fait et qui est fait dans d'autres pays : c'est une des raisons de la rétrogradation de la France dans les enquêtes internationales.

Dans ce contexte, Force Ouvrière revendique :

- l'abandon des suppressions de postes et des fermetures de classes ;
- la création immédiate des postes nécessaires d'enseignants et d'AESH sous statut ;
- la baisse des effectifs par classe sur tout le territoire ;
- la création de postes de remplaçants en nombre suffisant ;
- le rétablissement d'une véritable formation continue sur le temps de travail ;
- la création de tous les postes spécialisés nécessaires (RASED, psychologues, structures adaptées) ;
- les moyens permettant une inclusion scolaire réelle et respectueuse des besoins de chacun ;
- la création de places en établissements spécialisés pour les élèves en attente ;
- l'abandon des dispositifs qui organisent le manque de moyens, notamment les PAS.

Force Ouvrière continuera de défendre les personnels, leurs conditions de travail et l'École publique.